15 mai 1813

LETTRE C

MESSIEU

Y AY

n'est plus en cap

supprimer les

Mandement du

Je suis b

M

Québec, 1

LETTRE CIRCULAIRE AU CLERGÉ DU DIOCÈSE.

MESSIEURS,

Y AYANT des preuves suffisantes que N. S. P. lé Pape n'est plus en captivité, vous pourrez, aussitôt la présente reçue, supprimer les prières ordonnées pour sa délivrance par le Mandement du 25 Octobre, 1810.

Je suis bien parfaitement,

MESSIEURS,

Votre très humble et

Très obéissant serviteur,

✠ **J. O.** ÉV. DE QUEBEC.

Québec, 15 Mai, 1813.

Bon pour copie.